

Les 20 ans de

AMECQ Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

Maryse Dumont

En constante évolution, l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ) a relevé tous les défis qui s'offraient à elle entre 1980 et 1990. Ses fondateurs et ses membres auront dû se battre pour faire éclore une association qui regroupe autant de médias écrits issus de la presse communautaire québécoise. Voici un bilan historique de cette période de création, de questionnements et de transformation.

De 1980 à 1990 : du combat à la renaissance

La date du 16 novembre 1980 est historique pour l'AMECQ puisqu'elle représente sa date de fondation. C'est suite à la réception d'une subvention du ministère des Communications du Québec qu'un front commun de journaux communautaires organise en ce jour une assemblée de fondation et un conseil d'administration provisoire de l'association. Parmi les 12 journaux présents, deux demeurent toujours actifs et membres de l'association : Nouvelles d'ici et Droit de parole.

Les premiers pas

Un an plus tard, les premières démarches de l'AMECQ portent fruit. Elle participe en tant qu'association reconnue au PAMEC (Programme d'aide aux médias écrits communautaires). Le 19 juin 1981, l'AMECQ s'incorpore et situe son siège social sur la rue Rachel à Montréal. Lentement mais sûrement, l'association se taille une place dans le paysage médiatique québécois.

Déjà, les premiers mandats de l'AMECQ se forment : ils visent à superviser autant l'organisation de programmes de journalisme, de graphisme et de fonctionnement de groupe, que la gestion et la publicité. L'association tient également à créer des guides et des répertoires en tant qu'outils pratiques pour les journaux communautaires. Elle veut aussi négocier avec le ministère des Communications du Québec afin que le Programme d'aide aux médias écrits communautaires du Québec réponde adéquatement aux besoins des membres de l'association.

La nécessité de se démarquer

Au cours du premier congrès de l'AMECQ à Trois-Pistoles, en mai 1982, lors de l'atelier sur la perception de la presse communautaire, Jean-Guy Girard exposait la nécessité pour les médias de se démarquer les uns des autres par leur contenu, leur forme et leur gestion. Il a également souligné que la source de financement extérieure, comme celle du MCQ, demeure

essentielle à la survie des médias écrits communautaires. Ainsi, les questions de financement surgissent déjà. Les périodiques communautaires ont besoin de subventions gouvernementales, tout en trouvant leurs propres sources de financement. Cette situation ambiguë se perpétuera jusqu'à aujourd'hui et constituera une question constamment préoccupante pour l'association et ses membres. D'autre part, en septembre 1982, Yvan Gauthier remplace Pierre Baraby comme secrétaire général.

Le Médialu et l'AMECQdote

De l'association naissent deux bulletins. En juin 81, l'AMECQ publie le premier bulletin de l'association des médias écrits communautaires. À partir de janvier 83, il s'intitulera Le Médialu. En septembre 1985, après un an d'absence, l'AMECQdote, le bulletin actuel, fait son apparition.

De 1985 à 1988, 55 membres forment l'AMECQ. André Bourgeon en est le secrétaire général. Le ministère des Communications du Québec abolit le PAMEC, ce qui réduit considérablement les ressources techniques de l'association permettant d'en assurer, entre autres, une représentation efficace auprès de ses membres également touchés par la décision ministérielle.

En 1989, l'association ne reçoit pas de subvention et plusieurs journaux devront fermer leurs portes. Nicole Léonard devient secrétaire générale par intérim de l'AMECQ. On envisage même de fermer l'association. En 1990, le congrès de Rivière-du-Loup attire peu de délégués. Mais les membres se battent pour faire vivre l'association. Cette persévérance favorisera, à long terme, un avenir plus prometteur.

De 1990 à 2001 : de la renaissance à l'apogée

Au cours de la même année, l'AMECQ reçoit une subvention du MCQ suite à une rencontre avec Liza Frulla, ministre des Communications. Nouveau souffle de vie pour

l'AMECQ. C'est le début d'une renaissance pour les membres, qui auront le vent dans les voiles pour partir vers une nouvelle aventure journalistique et communautaire. Yvan Noé Girouard est engagé comme secrétaire général de l'association. Afin de mieux faire connaître les services offerts par l'AMECQ et surtout de mieux comprendre les besoins de ses membres, ce dernier effectue une tournée auprès de 23 journaux. En 1991, l'association se dote d'un nouveau siège social situé au 30, rue Fleury Ouest à Montréal.

En 92-93, l'AMECQ compte 62 journaux. Elle publie un outil de rédaction journalistique en milieu communautaire : Le guide ressources de la presse communautaire. En 1995, l'association implante un réseau de placement publicitaire et une agence de vérification de la distribution (AVDA). Elle produit une analyse critique sur la conception graphique de chaque journal membre. Au cours de la même année, Jacques Parizeau, Premier ministre du Québec, accorde une aide favorable aux médias communautaires en réinstaurant une aide directe aux journaux en leur promettant 4% de la publicité gouvernementale. Des sommes pour l'achat d'équipement informatique et pour la réalisation de projets de développement sont allouées à 38 journaux communautaires. Graduellement, l'association et ses membres commencent à reprendre de la vigueur.

Vers de nouveaux défis

En 1997, un sondage mené auprès de six cents répondants par le Groupe Mallette Maheu confirme le très haut taux d'appréciation de lecture des journaux communautaires allant jusqu'à 95 % dans certaines localités. Dans un autre ordre d'idées, en 1998, suite à la poursuite judiciaire intentée contre Le Trait d'union du Nord de Fermont, les membres, solidaires, se donnent un fonds de défense juridique.

Dès cette même année, l'association prévoit un congrès d'orientation pour l'an 2000 et un comité ad hoc est mis sur pied. Ce congrès a doté l'AMECQ d'une nouvelle structure démocratique par la création d'un conseil national représentant 10 grandes régions et se voulant un intermédiaire



re entre l'assemblée générale et le conseil d'administration.

Depuis sa fondation, l'AMECQ a su, grâce à son enthousiasme et sa persévérance, être à la hauteur des événements. L'association,

qui compte aujourd'hui 98 membres, peut être fière de ses réalisations. À l'aube du troisième millénaire, elle avance vers un horizon prometteur, en quête de nouveaux défis.



Lucie Papineau
Députée de Prévost
Secrétaire d'État aux
Régions-ressources

Un 20^e anniversaire à souligner!

« Un grand coup de chapeau à toutes
les personnes bénévoles qui œuvrent
dans nos médias communautaires. »



227, rue Saint-Georges
Bureau 205
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5A1
Téléphone : (450) 569-7436
Télécopieur : (450) 569-7440
Courriel : lpapineau@assnat.qc.ca